

SERVICES	ÉTABLISSEMENT MEMBRE [4 400 \$]	ÉTABLISSEMENT NON MEMBRE
PERFECTIONNEMENT en visioconférence		
1 Activités de perfectionnement Pratique professionnelle <ul style="list-style-type: none"> Programme régulier diffusé dans l'infolettre : ateliers de perfectionnement technopédagogique (APOP_mobile) Sur mesure : activités ciblées pour les établissements (APOP_taxi) 	Consommation illimitée	Accessible avec frais
2 Accompagnement technopédagogique Enseignants débutants et enseignants expérimentés <ul style="list-style-type: none"> Projet spécifique : processus d'accompagnement sur mesure (APOP_tandem) Accueil et appropriation technopédagogique pour les nouveaux enseignants 	1 projet annuel / établissement	Accessible avec frais
3 Accompagnement à la production de contenus plurimédias Apprentissage actif Classe inversée <ul style="list-style-type: none"> Objectifs ciblés : transfert de contenus en format plurimédia 	Consommation illimitée	Accessible avec frais
4 Journées pédagogiques thématiques « clés en main » <ul style="list-style-type: none"> Journées thématiques, activités de perfectionnement professionnel orientées sur des objectifs ciblés 	Accessible avec frais Tarifs préférentiels	Accessible avec frais
5 Formation à distance Transfert Réalisation Programmes Cours <ul style="list-style-type: none"> Soutien aux enseignants et aux équipes pédagogiques locales Transfert et intégration des contenus dans les cours et les activités pédagogiques des programmes et des départements 	Accessible avec frais Tarifs préférentiels	Accessible avec frais

SERVICES		ÉTABLISSEMENT MEMBRE [4 400 \$]	ÉTABLISSEMENT NON MEMBRE
ANIMATION en visioconférence			
6 7 8 9 10 11	<p>NOUVEAU SERVICE!</p> <p>La Fabrique</p> <ul style="list-style-type: none"> « Émissions » permettant de suivre en direct la progression d’une démarche d’accompagnement technopédagogique Participation, comme spectateur ou contributeur, à toutes les étapes de réalisation du projet 	Accès libre-service	Accès libre-service
	<p>La Cantine</p> <ul style="list-style-type: none"> Partage collaboratif Soutien individualisé 	Accès libre-service	Accès libre-service
	<p>Webinaires (séminaires web)</p> <p>Présentations formelles structurées</p>	Accès libre-service	Accès libre-service
	<p>Dîners-causeries</p> <p>Tables rondes, forums, panels orientés vers des discussions interactives</p>	Accès libre-service	Accès libre-service
	<p>Entrevues</p> <ul style="list-style-type: none"> Diffusion d’expertises et discussions thématiques Interaction en direct avec les participants 	Accès libre-service	Accès libre-service
	<p>Capsules technopédagogiques</p> <p>Édition et publication de contenus autoportants</p>	Accès libre-service	Accès libre-service

SERVICES		ÉTABLISSEMENT MEMBRE [4 400 \$]	ÉTABLISSEMENT NON MEMBRE
SOUTIEN, ASSISTANCE, COLLABORATION et CO-CONSTRUCTION en visioconférence			
12	APOP_boutique Espace web de diffusion, de partage et de transaction de contenus pédagogiques numériques	Accès universel	Accès universel
13	APOP_411 Établissements Horaire étendu Lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 21 h Vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h Samedi et dimanche, de 10 h à 16 h <ul style="list-style-type: none"> ▪ Volet <i>Référence</i> – Consultation individuelle ▪ Volet <i>Aide ponctuelle</i> – Recherche et documentation spécifiques pour les intervenants pédagogiques ▪ Volet <i>Diffusion</i> – Consultation collective 	Demandes de service illimitées	Non disponible
14	APOP_411 Étudiant <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien aux difficultés d'apprentissage ▪ Accompagnement technopédagogique ▪ Assistance à l'intégration dans un programme à distance 	Accessible avec frais	Non disponible
15	Diffusion d'événements Format synchrone	Accessible avec frais Tarifs préférentiels	Accessible avec frais
16	Communautés de pratique Activités d'échange et de mise en commun orientées sur un processus collectif de production	Consommation illimitée	Accessible avec frais
17	Travail collaboratif entre pairs Session de travail en comité et en sous-groupe (programme, département)	Consommation illimitée	Accessible avec frais

PANIER DE SERVICES

DESCRIPTION | ACCÈS | TARIFS

PERFECTIONNEMENT en visioconférence

1. ACTIVITÉS DE PERFECTIONNEMENT | PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Les activités de perfectionnement prennent la forme d'ateliers dont les formats (nombre d'heures, calendrier) et les modalités de prestation (stratégies pédagogiques, scénarios) sont très diversifiés. Le contenu et les thèmes traités dans les activités visent à enrichir et à soutenir la pratique professionnelle des intervenants (enseignants, professionnels, gestionnaires, personnel de soutien) dans le développement de compétences en lien avec l'utilisation de la technologie et transférables au domaine de l'enseignement. Les personnes-ressources qui assurent la prestation des activités et le transfert de leur expertise agissent dans le domaine de l'enseignement collégial.

1.1 ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT TECHNOLOGIQUE – Programme régulier (APOP_mobile)

- Activités offertes à des groupes hétérogènes composés d'intervenants provenant de toutes les catégories de personnel en enseignement supérieur
- Contenus orientés sur une approche d'application d'intérêt général, multidisciplinaire et multiprogramme
- Développement d'habiletés en lien avec des outils technologiques spécifiques
- Approfondissement et intégration d'un objet relié à une ou des pratiques technologiques
- Durée, contenu et modalités de réalisation variables selon les besoins des participants et le contexte de diffusion
- Offre pouvant être adaptée, sur demande, aux besoins ciblés des intervenants d'un établissement membre
- Activités publiées dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section [Enseignement supérieur – Calendrier](#) du site web de l'APOP et sur le site de Profweb
- Aucune inscription requise (accès direct par le site web)
- Service accessible pour toutes les catégories de personnel

ACCÈS ET TARIFS		
Établissement membre	Établissement non membre	
Inclus	Min. 1 h 30 Adhésion individuelle à l'APOP	85,00 \$ / participant / heure + 20,00 \$ / participant

1.2 ACTIVITÉS CIBLÉES POUR LES BESOINS DES INTERVENANTS D'UN ÉTABLISSEMENT (APOP_taxi)

- Perfectionnement sur mesure offert à un groupe homogène composé d'enseignants, de professionnels et d'intervenants en situation de pratique pédagogique dans une discipline, un département ou un programme spécifique
- Activités adaptées aux besoins et aux attentes spécifiques du groupe demandeur
- Individualisation de la formation, en tenant compte des contraintes liées à la pratique et à la situation de travail locale ou contextuelle de groupes ou d'utilisateurs œuvrant dans un domaine spécifique
- Perspective d'une prise en charge professionnelle transférable et applicable à court terme
- Activités sur demande dont le contenu et le format sont commandés par l'établissement
- Groupe de participants constitué à l'interne par l'établissement
- Minimum de **6 participants** pour assurer le démarrage d'une activité
- Activités disponibles pour les intervenants pédagogiques d'autres établissements, sous réserve du nombre de participants et des besoins de l'établissement demandeur

- Service accessible pour toutes les catégories de personnel
- Les activités de perfectionnement et d’animation sont exclusivement dispensées à distance, en visioconférence. Ce mode de perfectionnement est privilégié en raison des contraintes associées à la réalisation des activités en présence.

ACCÈS ET TARIFS		
Établissement membre	Établissement non membre	
Inclus	Min. 1 h 30 Adhésion individuelle à l’APOP	85,00 \$ / participant / heure + 20,00 \$ / participant

2. ACCOMPAGNEMENT TECHNOLOGIQUE | ENSEIGNANTS DÉBUTANTS | ENSEIGNANTS EXPÉRIMENTÉS

Processus d’accompagnement sur mesure – Projet structuré (APOP_tandem)

Accueil et appropriation technopédagogique des nouveaux enseignants (journée d’accueil)

- Service d’accompagnement ciblé visant l’élaboration et la réalisation d’un projet structuré d’intégration des TIC avec l’intention d’appliquer et de transférer les résultats obtenus dans un cours, dans un programme, dans un plan de formation ou dans diverses activités reliées à la formation ou au perfectionnement d’apprenants
- Activité mise en place sur demande, en concertation avec l’établissement et l’équipe des intervenants pédagogiques impliqués
- Un (1) seul projet d’accompagnement par établissement durant l’année de l’entente ; l’APOP se réserve le droit d’analyser le niveau de faisabilité du projet en fonction de la disponibilité des ressources humaines et techniques dans le collège demandeur. Après analyse, l’accompagnement souhaité concernant un projet peut être reporté ou refusé en fonction du contexte de réalisation prévalant à l’APOP ou dans l’établissement
- Déploiement avec la collaboration des intervenants pédagogiques (enseignants, conseillers pédagogiques)
- Partage des compétences dans un format de travail de type collaboratif
- Planification, en collaboration avec l’équipe de l’APOP, du processus requis pour mettre en œuvre un ou des objets pédagogiques (ex. : ressources en enseignement et en apprentissage (REA), etc.) selon un calendrier à déterminer en concertation
- Formule réévaluée et ajustée, en cours de route, selon l’évolution des besoins, des préoccupations et des contraintes du groupe d’utilisateurs
- Les intervenants demeurent les maîtres d’œuvre des activités de perfectionnement, d’adaptation, de réalisation technologique et de transfert reliées au projet à réaliser

ACCÈS ET TARIFS		
Établissement membre	Établissement non membre	
Inclus	Min. 3 heures Adhésion individuelle à l’APOP	85,00 \$ / heure de service + 20,00 \$ / participant

3. ACCOMPAGNEMENT À LA PRODUCTION DE CONTENUS PLURIMÉDIAS APPRENTISSAGE ACTIF | CLASSE INVERSÉE

Orienté sur des objectifs ciblés de transfert de contenus en format plurimédia : édition et impression, application logicielle, PDF interactifs, capsules vidéo et audio, ludification d’exercices et d’activités d’apprentissage, autoapprentissage, communication et soutien à distance.

PROCESSUS D’ACCOMPAGNEMENT ET DE PRODUCTION

- Activités de réalisation sous la supervision d’une personne-ressource qui accompagne les participants dans la mise en œuvre d’objets spécifiques (REA), utilisés dans le cadre d’une démarche d’apprentissage actif ou de classe inversée

- Une activité se déroule sur un calendrier de 8 rencontres réparties sur 4 mois (session Automne | session Hiver), à raison de 2 rencontres par mois (journée prédéterminée) d’une durée de 2 heures chacune
- Chaque participant sélectionne le contenu qu’il souhaite traiter en vue d’un transfert sur le support de diffusion et en fonction de la stratégie pédagogique retenue
- Les principes mis de l’avant pour maximiser la portée pédagogique des réalisations sont la prise en charge des savoirs théoriques, l’autoapprentissage, l’interaction, la rétroaction dynamique et le déploiement du travail collaboratif à distance
- Minimum de 5 participants pour assurer le démarrage d’une activité
- Les outils logiciels utilisés sont prioritairement des outils du domaine public ; si requises, les applications logicielles propriétaires demeurent sous la responsabilité des participants
- Les participants sont responsables de la production des éléments du prototype en vue d’optimiser les possibilités de transfert des résultats obtenus dans un cours, dans un programme, dans un plan de formation ou dans diverses activités reliées à la formation ou au perfectionnement d’apprenants
- Formule évaluée et ajustée, en cours de route, selon l’évolution des besoins, des préoccupations et des contraintes du groupe d’utilisateurs
- Partage des compétences dans un format de travail de type collaboratif

ACCÈS ET TARIFS		
Établissement membre	Établissement non membre	
Inclus	Min. 5 heures	170,00 \$ / heure / 5 participants + 20,00 \$ / participant

4. JOURNÉES PÉDAGOGIQUES THÉMATIQUES « CLÉS EN MAIN » [en visioconférence]

Organisation et coordination de journées pédagogiques thématiques, à distance, axées sur l’utilisation des TIC et la mise en place de stratégies technopédagogiques efficaces.

Contribution de l’APOP en fonction des besoins de l’établissement demandeur ou des établissements regroupés.

Possibilité de :

- Recrutement de contributeurs invités (experts de contenus, intervenants externes)
- Accompagnement et encadrement technopédagogique des animateurs et des personnes-ressources de l’établissement
- Adaptation et médiatisation des contenus pour une activité en visioconférence
- Gestion des inscriptions (formulaire web, gestion de l’ensemble des sessions de visioconférence, prise de présence, gestion des documents)
- Appropriation des fonctionnalités de l’environnement de visioconférence (personnes-ressources, participants)
- Réalisation des activités (soutien à distance) en collaboration avec les intervenants locaux
- Évaluation de l’activité auprès des participants (questionnaire électronique), analyse quantitative et qualitative des résultats, bilan et recommandations
- Capture et montage vidéo des activités pour diffusion web (Internet ou intranet), sur demande

Périodes ciblées (des plages horaires supplémentaires peuvent être proposées par les établissements)

Automne – Du 13 au 17 août 2018 et du 20 au 24 août 2018

Semaine de lecture – Du 8 au 12 octobre 2018

Hiver – Du 7 au 11 janvier 2019 et du 14 au 18 janvier 2019

Semaine de lecture – Du 11 au 15 mars 2019 et du 18 au 22 mars 2019

Formats d'activités disponibles

Activités de perfectionnement	Activités d'accueil	Ateliers « Mains sur les touches »	Webinaires
Débats	Tables rondes	Dîners-causeries	Conférences
Travail collaboratif	Récits pédagogiques	Présentations formelles	Communautés de pratique « co-construction »

Exemples de thèmes abordés (liste non exhaustive)

- L'évaluation : Évaluation sommative et formative | Grille d'évaluation critériée | Outils et stratégies de correction | Rétroaction | Gestion des résultats
- La classe inversée : Enseignement et apprentissage à distance | Communication enseignant/étudiant | Contribution synchrone versus asynchrone | Environnements d'apprentissage
- La gestion des stages : Outils de communication | Utilisation des environnements d'apprentissage
- La gestion de classe : Encadrement des activités réalisées à distance | Niveaux de présence | Nétiquette | Respect de la propriété intellectuelle
- L'enseignement et l'apprentissage à distance : Motivation et apprentissage à distance | Classe hybride | Stratégies technopédagogiques | Environnements de visioconférence | Environnements d'apprentissage
- Activités dédiées aux gestionnaires : Réalisation d'entrevues en ligne | Tablettes mobiles | Gestion des dossiers
- Règles et comportements éthiques en interaction professionnelle

ACCÈS ET TARIFS		
	Établissement membre	Établissement non membre
Tarif de base *	70,00 \$ / heure (préparation/prestation/suivi)	85,00 \$ / heure (préparation/prestation/suivi)
Frais de gestion	Variables	Variables

* Une proposition prébudgétaire est réalisée au préalable à partir de l'analyse de besoins effectuée en concertation avec l'établissement demandeur. Les estimations réalisées sont par la suite confirmées dans le *Contrat de services professionnels*.

5. FORMATION À DISTANCE [FAD] | TRANSFERT | RÉALISATION | PROGRAMMES | COURS

Services-conseils visant à contribuer au processus de transfert et de réalisation de cours ou de programmes à distance [FAD], en concertation et en complémentarité avec les ressources de l'établissement. Le soutien et l'accompagnement fournis aux intervenants pédagogiques visent l'optimisation à court terme des conditions favorisant le développement de l'autonomie et le déploiement de l'expertise en FAD. La contribution de l'APOP est modulable et adaptable, en fonction des besoins de l'établissement demandeur ou des établissements regroupés.

SERVICES OFFERTS	RESSOURCES DISPONIBLES	DESCRIPTION DES SERVICES
<p>1 Transfert et organisation des contenus existant en FAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseillers pédagogiques ▪ Chargés de projet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Distribution des contenus et planification des activités d'enseignement et d'apprentissage dans les formats de cours à distance 2. Planification et conception des scénarios pédagogiques dans un contexte de formation à distance (synchrone, asynchrone, hybride, mixte, etc.) 3. Application du design pédagogique et découpage des étapes de transfert dans un cours
<p>2 Accompagnement des enseignants pour la production de ressources en enseignement et en apprentissage (REA) à partir de contenus existants</p> <p>Assistance à la médiatisation de contenus existants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseillers pédagogiques ▪ Chargés de projet ▪ Concepteur et intégrateur multimédia ▪ Programmeur et intégrateur web ▪ Enseignants 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Production de ressources en appui à l'intégration de contenus (actualisation technopédagogique d'un programme, etc.) 2. Production et édition de procédures et de tutoriels pour la gestion des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'encadrement avec des applications et des outils technologiques 3. Adaptation et transfert de scénarios pédagogiques pour la réalisation d'activités ciblées à distance, en mode synchrone, asynchrone, hybride ou mixte 4. Élaboration de grilles d'évaluation critériée, de protocoles de gestion de classe en enseignement à distance, de portfolios d'apprentissage, de stratégies d'utilisation intégrée des environnements d'apprentissage (MLS-ENA) et d'utilisation pédagogique des outils de visioconférence 5. Assistance pour l'édition, la publication et la diffusion des productions réalisées par l'enseignant : productions pédagogiques ciblées
<p>3 Perfectionnement des intervenants pédagogiques</p> <p>Accompagnement des enseignants (sensibilisation et familiarisation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Enseignants ▪ Conseillers pédagogiques 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à la planification d'activités de perfectionnement, d'information et de mise en contexte (outils et services web) en département ou en équipe programme 2. Accompagnement des enseignants pour la réalisation des activités d'enseignement et d'apprentissage avec les outils mobiles (tablettes et téléphones intelligents) 3. Accompagnement et assistance technopédagogiques ponctuels des nouveaux enseignants 4. Appropriation des fonctionnalités et des stratégies pédagogiques dans les activités réalisées en format synchrone – Animateur/Participant 5. Transfert de stratégies d'animation adaptées aux contenus spécifiques traités par les intervenants concernés (scénarios, interactions, sélection des ressources web et des outils technologiques, etc.); soutien à la prestation des activités réalisées en mode synchrone et asynchrone 6. Réalisation d'activités d'appropriation technique; modalités de transfert des travaux; procédures et gestion des rôles dans les activités; dépannage technique et technologique ponctuel 7. APOP_411 : dépannage, appui à la réalisation d'activités d'apprentissage avec les outils et les services web

SERVICES OFFERTS	RESSOURCES DISPONIBLES	DESCRIPTION DES SERVICES
<p>4</p> <p>Soutien à distance (synchrone et asynchrone)</p> <p>Accompagnement des étudiants (tutorat et dépannage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseillers pédagogiques ▪ Enseignants 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assistance à la planification d'activités d'information, d'accueil et d'insertion dans des programmes dispensés à distance (Moodle, Mahara, Via, etc.) 2. Sensibilisation au respect des balises éthiques et de la propriété intellectuelle; partage des ressources pédagogiques; organisation du travail personnel; respect de la PIÉA 3. Production de ressources en appui à l'intégration au programme, à l'appropriation des médias et outils web (tutoriel, procédures, etc.) 4. Appropriation des fonctionnalités des plateformes de visioconférence, des outils et des services web de communication et de travail collaboratif 5. APOP_411 : dépannage, appui à la réalisation d'activités d'apprentissage avec les outils et les services web

ACCÈS ET TARIFS		
	Établissement membre	Établissement non membre
Tarif de base *	70,00 \$ / heure (préparation/prestation/suivi)	85,00 \$ / heure (préparation/prestation/suivi)
Frais de gestion	Variables	Variables

* Une proposition prébudgétaire est réalisée au préalable à partir de l'analyse de besoins effectuée en concertation avec l'établissement demandeur. Les estimations réalisées sont par la suite confirmées dans le *Contrat de services professionnels*.

ANIMATION en visioconférence

6. LA FABRIQUE

NOUVEAUTÉ!

Sessions de travail permettant de suivre en direct la progression d'une démarche d'accompagnement technopédagogique d'un intervenant en provenance d'un établissement membre (FCP)

Participation, comme utilisateur ciblé ou contributeur spontané, à toutes les étapes de réalisation du projet

- Événements publiés dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section *Enseignement supérieur – Calendrier* du site web de l'APOP et sur le site de Profweb
- Disponible pour toutes les catégories de personnel
- Aucune restriction quant au nombre de participants

ACCÈS ET TARIFS *	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus <i>Utilisateur ciblé ou contributeur spontané</i>	Accès libre-service <i>Contributeur spontané seulement</i>

7. LA CANTINE

Activités d'animation offertes en visioconférence, dans des horaires et des formats diversifiés valorisant la collaboration et les échanges : discussions thématiques, soutien technopédagogique personnalisé, contenus documentés, etc.

- Activités publiées dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section *Enseignement supérieur – Calendrier* du site web de l'APOP et sur le site de Profweb
- Disponible pour toutes les catégories de personnel
- Aucune restriction quant au nombre de participants
- Accès direct en libre-service (aucune inscription requise)

ACCÈS ET TARIFS *	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

8. WEBINAIRES (SÉMINAIRES WEB)

Présentations formelles portant sur des thèmes actuels traités en collaboration avec des experts et parfois réalisés en collaboration avec un ou plusieurs partenaires en intégration des TIC au collégial (AQPC, ARC, CCDMD, CDC, DECclic, Profweb, REPTIC, VTÉ).

- Événements publiés dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section *Perfectionnement et Animation* du site web de l'APOP et sur le site de Profweb
- Service disponible pour toutes les catégories de personnel
- Aucune restriction quant au nombre de participants

ACCÈS ET TARIFS *	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

9. DÎNERS-CAUSERIES

Discussions ouvertes et informelles, de type forum spontané, portant sur différents enjeux et orientées sur les échanges d'information et la co-construction des connaissances.

- Événements publiés dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section *Perfectionnement et animation* du site web de l'APOP et sur le site de Profweb

- Service disponible pour toutes les catégories de personnel
- Aucune restriction quant au nombre de participants

ACCÈS ET TARIFS *	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

10. ENTREUVES

Diffusion d'expertises et discussions thématiques portant sur des enjeux fondamentaux reliés à la pratique pédagogique dans un contexte technologique. Les entrevues dirigées sont réalisées avec des experts dans leurs domaines respectifs et permettent l'interaction en direct avec les participants.

- Événements publiés dans l'infolettre bihebdomadaire, dans la section *Perfectionnement et animation* du site web de l'APOP et sur le site de Profweb
- Service accessible pour **toutes les catégories de personnel**
- Aucune restriction quant au nombre de participants

ACCÈS ET TARIFS *	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

11. CAPSULES TECHNOLOGIQUES

Diffusion de contenus en format postsynchrone | Édition et publication de contenus autoportants.

ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

* Les ressources financières requises pour réaliser les activités d'animation en visioconférence sont assurées par : l'APOP (réinvestissement de fonds propres), les revenus des mandats attribués par le **ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur** ET le **FCP**. La participation à ces activités est incluse dans l'État de consommation mensuel des collègues membres du FCP.

SOUTIEN, ASSISTANCE, COLLABORATION ET CO-CONSTRUCTION en visioconférence

12. APOP_BOUTIQUE

Plateforme transactionnelle web : achat, vente (membres seulement), échange et partage de matériel didactique et pédagogique authentique (REA) créé à l'intention des enseignants et des intervenants en milieu d'enseignement au collégial dans divers domaines et disciplines ; diffusion de services professionnels (conseils et assistance) pour la production d'outils pédagogiques.

Objectifs du service

- Mettre à la disposition des enseignants, sans frais ou à coût réduit, un corpus de documents didactiques et pédagogiques déjà expérimentés, contribuant à réduire les heures de préparation pour la prestation des cours
- Inciter les enseignants à partager leur expertise et le matériel pédagogique développé dans les cours tout en permettant de bénéficier d'une reconnaissance professionnelle et d'une compensation financière reliées aux efforts investis
- Contribuer à stimuler et à soutenir un niveau de performance orienté vers la qualité des productions et l'excellence
- Favoriser le déploiement de scénarios et de stratégies pédagogiques en soutien à la formation à distance
- Enrichir le bassin de contenus disciplinaires utilisables en classe inversée
- Valoriser l'exercice des compétences professionnelles enseignantes et parapédagogiques
- Participer au développement d'une source de financement complémentaire réinvestie dans les activités offertes aux établissements du collégial

ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Accès libre-service

13. APOP_411 | ÉTABLISSEMENT

Volet RÉFÉRENCE | Consultation individuelle

Le volet RÉFÉRENCE permet à l'utilisateur de s'adresser directement et sans délai à une personne-ressource afin d'obtenir des réponses à des questions ponctuelles et précises en lien avec l'utilisation d'un outil technologique ou de faire part d'une préoccupation ou d'une problématique en rapport avec une application TIC.

Exemples de préoccupations traitées par le service APOP_411

- L'enregistrement d'une vidéo sur Internet
- La création d'une boîte de dépôt pour la remise de travaux à l'aide d'outils infonuagiques
- La programmation d'un bouton permettant l'envoi automatique d'un formulaire Word par courriel
- Recherche et analyse comparative d'outils numériques (ex. : agendas, outils de visioconférence, outils de gestion de projet, etc.)

En complément aux services offerts par le conseiller pédagogique et les ressources d'un établissement, le service permet à l'utilisateur :

- D'obtenir une assistance immédiate lorsqu'un utilisateur ne peut avoir accès à d'autres services de proximité dans son contexte local
- D'être informé au sujet des procédures d'utilisation des outils et des applications les plus utilisées en enseignement et en apprentissage
- D'être guidé dans ses choix d'outils ou de stratégies TIC en fonction de leur potentiel d'application dans son environnement pédagogique
- D'obtenir des références vers des ressources technopédagogiques validées et fiables
- D'obtenir un accompagnement synchrone, en visioconférence, dans la classe, pour la présentation d'une application logicielle ciblée

Note 1 : Les réponses fournies par le service APOP_411 s'appuient sur les besoins spécifiques exprimés par l'utilisateur demandeur, sans tenir compte de façon spécifique des logiciels, des applications et des outils numériques qui pourraient être privilégiés à l'interne, dans les établissements. L'APOP considère que les utilisateurs demandeurs interviennent dans des environnements de travail diversifiés dont les composantes numériques sont nombreuses et hautement évolutives.

Note 2 : Les demandes de service APOP_411 portant sur l'utilisation de logiciels ou d'applications très spécialisés, dont l'utilisation se limite à certaines disciplines spécifiques (peu de transversalité) seront traitées sous réserve de la disponibilité d'une personne-ressource compétente dans le domaine visé.

Volet DIFFUSION | Consultation collective

Le volet **DIFFUSION** donne la possibilité aux utilisateurs (enseignants, conseillers pédagogiques, gestionnaires) de rejoindre plus de 14 000 intervenants actifs dans les collèges publics et privés, francophones et anglophones, ainsi que dans divers établissements en enseignement supérieur afin de consulter ou de chercher des ressources, de faire un appel à tous, de publier un message d'intérêt général, de transmettre un questionnaire, de collecter et de diffuser de l'information.

Les résultats obtenus sont compilés et transmis à l'utilisateur demandeur. Tout autre utilisateur membre du FCP peut être informé, sur demande, des résultats de la consultation, dont la gestion et l'archivage sont assurés par l'APOP.

Exemples de questions lancées à travers la « Liste APOP » :

- Quels sont les moyens mis en place pour la réalisation d'entrevues en visioconférence pour étudier les candidatures dans votre programme?
- Quels sont les stratégies et les outils mis en place pour optimiser la gestion, le suivi et l'évaluation des étudiants en situation de stage à distance?

Disponibilités et horaire – 62 heures de services par semaine!

Lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 21 h

Vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Samedi et dimanche, de 10 h à 16 h

Communications

Via : <http://soutien.apop.qc.ca/via/>

Clavardage : <http://soutien.apop.qc.ca>

Téléphone : 581 981-7002

Courriel : 411@apop.qc.ca

ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Non disponible

14. APOP_411 | ÉTUDIANT

Le service APOP_411 Étudiant vise l'allègement de la tâche enseignante par l'apport d'un soutien ponctuel aux étudiants, en s'appuyant sur les habiletés du Profil TIC des étudiants du collégial. Il permet à l'étudiant de s'adresser directement à une personne-ressource afin d'obtenir des réponses à des questions ponctuelles et précises en lien avec l'utilisation d'un outil technologique ou encore de faire part d'une préoccupation ou d'une problématique en lien avec une application logicielle dans le contexte d'activités d'apprentissage à réaliser.

Objectifs du service

- Guider l'étudiant dans ses choix d'outils ou de stratégies d'utilisation en fonction du potentiel d'application dans son environnement informatique (établissement, domicile, etc.)
- Soutenir l'étudiant dans l'implantation de meilleures pratiques TIC dans un contexte pédagogique de niveau postsecondaire
- Fournir des références vers des ressources technopédagogiques fiables, transférables et en conformité avec les règles relatives au respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur

Des préoccupations diversifiées telles que :

- Comment identifier les sources documentaires dans une production numérique?
- Comment insérer une table des matières automatisée dans un logiciel de traitement de texte?
- Comment utiliser les formules avancées dans un chiffrier (de type Excel)?
- Comment ajouter des animations dans un logiciel de présentation?
- Comment exploiter Google Docs pour réaliser un travail en équipe?
- Comment créer des articles dans un blogue?

Contexte d'application :

- Groupes-cours
- Groupes-cohortes
- Étudiants en difficulté
- Formats spécifiques d'enseignement et d'apprentissage, ex. : « programme avec portables », cours à distance, gestion de stage à distance, etc. Réalisation de projets ciblés reliés à l'intégration des TIC (soutien à la réussite, projets portables, projets tablettes, évaluation de programmes, intégration du profil TIC des étudiants au collégial, mise en place de nouveaux logiciels)

Disponibilités et horaire – 62 heures de services par semaine!

Lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 21 h

Vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Samedi et dimanche, de 10 h à 16 h

Communications

Inscription des étudiants par l'intermédiaire d'un enseignant, d'un conseiller pédagogique ou de tout autre intervenant mandaté par l'établissement. Cette personne a la responsabilité de transmettre la liste officielle des étudiants à inscrire, laquelle doit contenir les informations obligatoires suivantes :

- Nom, prénom, statut et courriel de l'enseignant ou de la personne responsable des inscriptions
- Nom et prénom de chaque étudiant, adresse courriel
- Cours, programme ou contexte scolaire particulier de chaque étudiant
- Téléphone : 581 981-7002 poste 209
- Courriel : 411@apop.qc.ca

ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
20,00 \$ / étudiant / session	Non disponible

15. DIFFUSION D'ÉVÉNEMENTS EN FORMAT SYNCHRONÉ (WEBDIFFUSION)

Capture et diffusion audio et vidéo d'événements à portées pédagogiques sur les principales plateformes de diffusion :

- Capture réalisée à l'aide d'appareils multimédias de qualité professionnelle (microphones, caméras, etc.)
- Installations permettant les interactions entre les participants présents sur les lieux et les participants en ligne (haut-parleurs haute-fidélité, etc.)
- Possibilité de diffuser les événements à l'aide des plateformes de visioconférence les plus utilisées (*Adobe Connect, Skype, Via, Webex, YouTube, Hangout, Zoom, etc.*)
- Accompagnement et encadrement des animateurs et des personnes-ressources en provenance de l'établissement
- Promotion et gestion des inscriptions (formulaire web, gestion de l'ensemble des sessions de visioconférence, prise de présence, gestion des documents à publier)
- Appropriation préalable des fonctionnalités de l'environnement de visioconférence (personnes-ressources, participants)
- Enregistrement et montage vidéo des activités pour diffusion web postsynchrone (Internet ou intranet)

ACCÈS ET TARIFS		
	Établissement membre	Établissement non membre
Tarif de base		
Les tarifs pour ce service varient notamment selon : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La durée de l'événement ▪ Le nombre de participants à distance ▪ Le niveau d'interaction avec les participants en ligne ▪ La location d'équipements spécialisés ▪ Le montage vidéo 		
Frais de déplacement		
Assurés par l'établissement sur présentation des pièces justificatives (originaux), conformément à la <i>Politique de remboursement des frais de déplacement</i> de l'APOP		
Transport en commun, essence, location de voiture, stationnement, repas	Variables	Variables
Frais d'hébergement		
Assurés par l'établissement sur présentation des pièces justificatives (originaux), conformément à la <i>Politique de remboursement des frais de déplacement</i> de l'APOP		
Nuitée(s)	Variables	Variables

16. COMMUNAUTÉS DE PRATIQUE en visioconférence

Activités d'échange et de mise en commun orientées sur la réalisation de productions ciblées dans l'environnement Via.

- Service accessible aux enseignants, aux professionnels et aux gestionnaires
- Sur demande de l'établissement
- Aucune restriction quant au nombre de participants
- Accompagnement disponible avec une personne-ressource en technopédagogie
- Non accessible dans le cadre des cours dispensés par les établissements pour les programmes réguliers (préuniversitaires et techniques) et la formation continue

ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Tarif de base : 150,00 \$ / heure
	Frais de gestion : variables

17. TRAVAIL COLLABORATIF ENTRE PAIRS en visioconférence

Session de travail en comité, en sous-groupe disciplinaire ou de programme, en département ou comité de programme (recherche-action, réflexion, intervention, etc.) dans l'environnement Via.

- Accessible aux enseignants, aux professionnels et aux gestionnaires
- Sur demande de l'établissement
- Aucune restriction quant au nombre de participants
- Accompagnement disponible avec une personne-ressource en technopédagogie
- Non accessible dans le cadre des cours dispensés par les établissements pour les programmes réguliers (préuniversitaires et techniques) et la formation continue

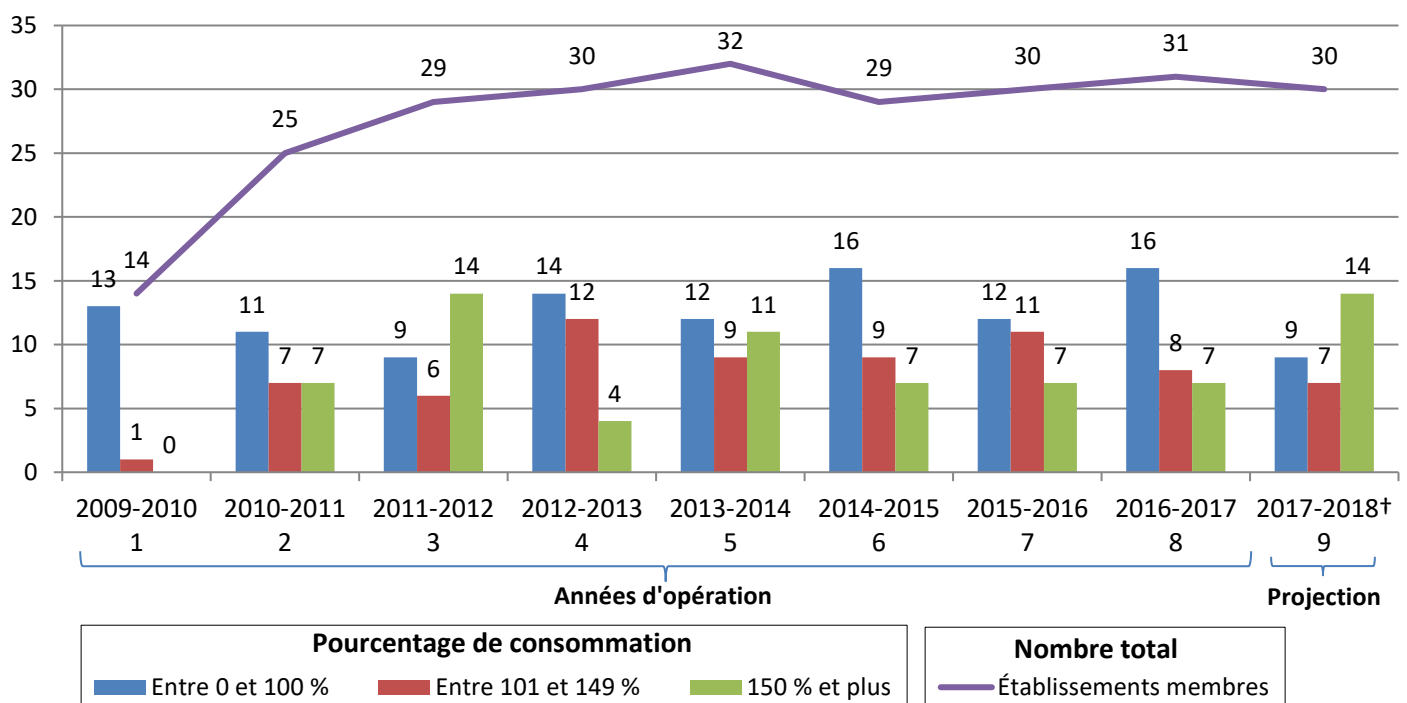
ACCÈS ET TARIFS	
Établissement membre	Établissement non membre
Inclus	Tarif de base : 150,00 \$ / heure
	Frais de gestion : variables

ANNEXE 1
RÉSULTATS | DÉPLOIEMENT
FONDS COLLECTIF DE PERFECTIONNEMENT [FCP]
Période 2009 à 2018 (en cours d'actualisation – Année 2017-2018)

Depuis son implantation en août 2009, le *Fonds collectif de perfectionnement* (FCP) appuie les employés des établissements membres par des activités de perfectionnement visant l'utilisation des technologies. Ces neuf dernières années de service ont permis de réaliser **1 087 activités de perfectionnement**, en ligne et en présence, s'adressant à **6 564 participants**, quel que soit leur statut (enseignants, professionnels, gestionnaires, personnel de soutien). **300 demandes** de soutien ponctuel individualisé ont été effectuées à ce jour par le biais du service APOP_411 et ont été redirigées vers les utilisateurs avec des réponses adaptées et documentées.

L'analyse des résultats obtenus, réalisée en amont du lancement de la neuvième mouture du FCP (**2009 à 2018**), permet de faire le bilan des résultats obtenus avec la formule du FCP. Cet exercice favorise la bonification du modèle de fonctionnement en tenant compte du contexte de chaque établissement, tout en privilégiant la mise en commun des expertises et l'accès équitable aux ressources. Au cours des cinq dernières années (2013-2014, 2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018), 60% des établissements ont, consommé au-delà de 100 % de leur cotisation initiale.

**NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EN RELATION AVEC
LE POURCENTAGE DE CONSOMMATION PAR ANNÉE**

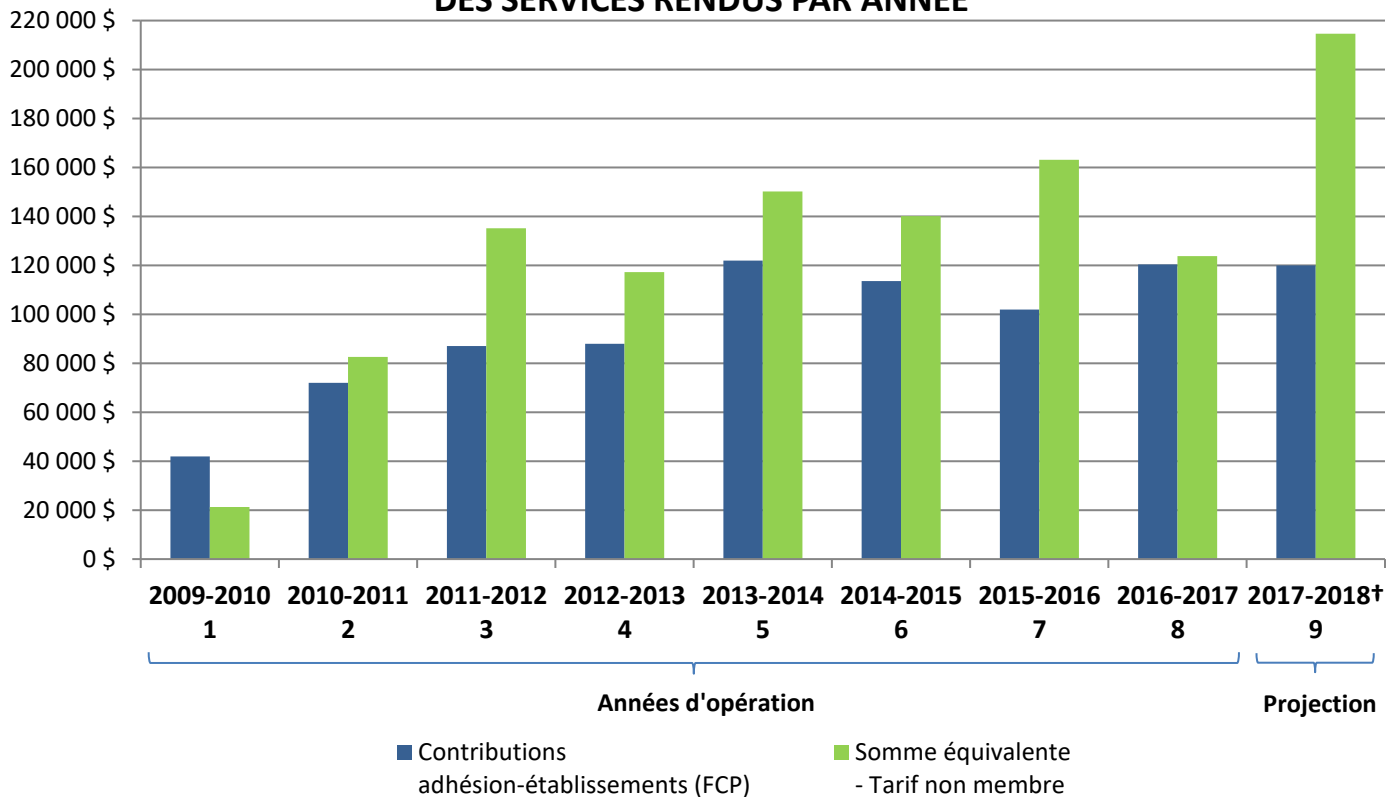


En 2017-2018, le nombre d'établissements ayant une consommation supérieure à 150 % a doublé par rapport à l'année 2016-2017. Corollairement, on constate une diminution de 50 % des collèges membres présentant un pourcentage de consommation inférieur à 100 %.

† Résultats projetés tenant compte des activités à venir pour mai-juin 2018, extrapolés à partir des résultats obtenus depuis août 2017 jusqu'au 30 avril 2018.

Le coût d'adhésion annuelle au FCP (contributions fournies par les établissements) doit correspondre à un niveau satisfaisant et relativement optimal au regard des services rendus. Entre 2010 et 2017, le rapport entre la valeur des services rendus et la contribution des établissements au Fonds affiche un résultat positif variant entre 103 % et 160 %.

CONTRIBUTIONS ET SOMME TOTALE DES SERVICES RENDUS PAR ANNÉE



En 2017-2018†, le rapport entre la contribution des établissements au *Fonds collectif de perfectionnement* et la valeur des services rendus a atteint son plus haut sommet, soit 179 %.

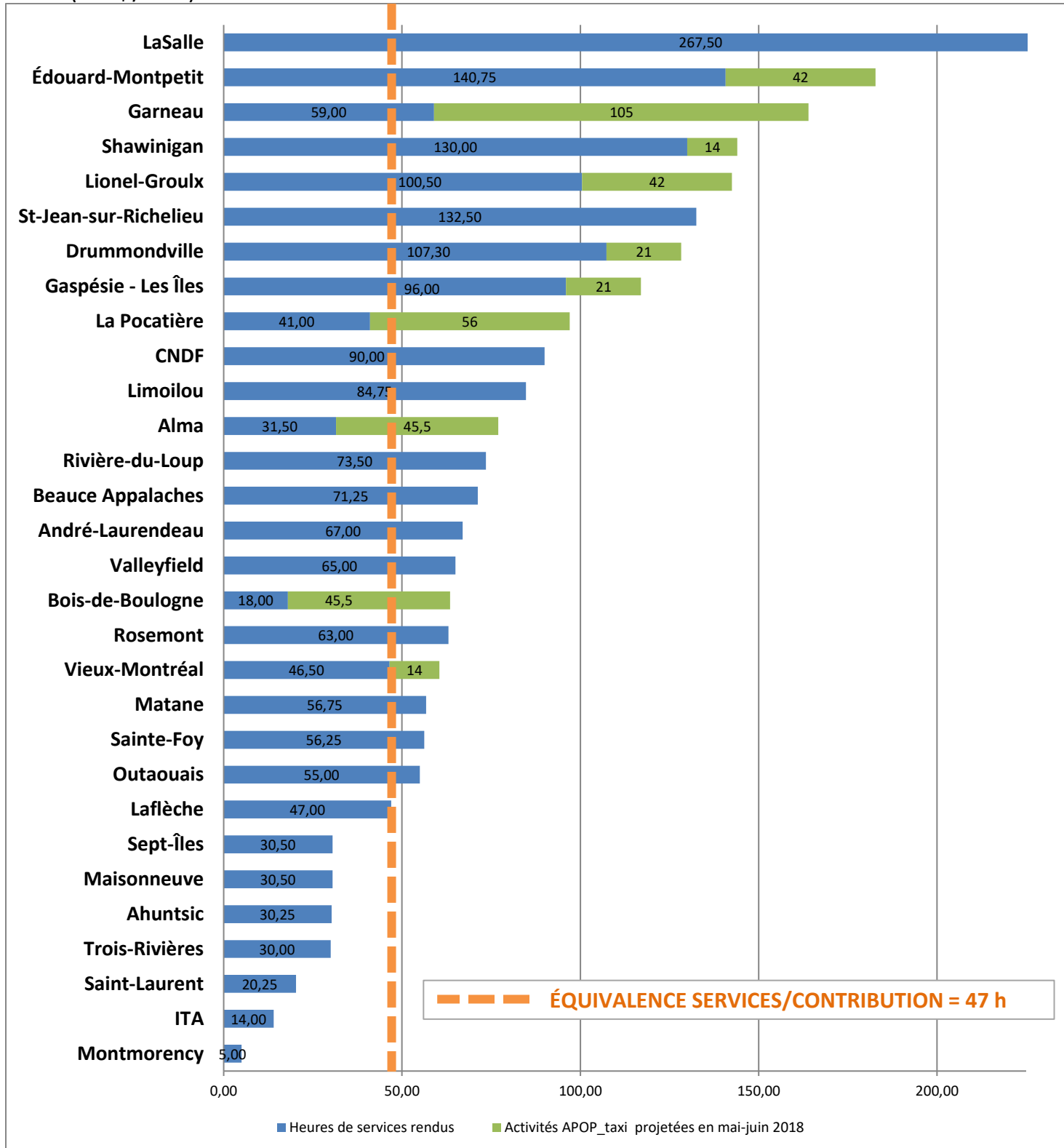
† Résultats projetés tenant compte des activités à venir pour mai-juin 2018, extrapolés à partir des résultats obtenus au 30 avril 2018.

Au cours de l'année 2017-2018, le maintien de la qualité et la variété de l'offre de services, tout comme l'évaluation continue concernant l'évolution de la consommation des services offerts, font toujours l'objet d'une veille soutenue : le nombre d'activités de perfectionnement est constamment ajusté en fonction de la demande de services. Le répertoire des activités est constamment actualisé de façon à prendre en compte les préoccupations actuelles ou émergentes en technopédagogie.

Chaque activité de perfectionnement est systématiquement évaluée; les participants sont sollicités en vue de recueillir leurs perceptions et leurs commentaires au regard des contenus présentés et des diverses modalités reliées à la réalisation des activités. Au cours de l'année 2017-2018 (en date du 30 avril 2018), le pourcentage de réponse moyen au sondage web d'appréciation est de 46 %. Par ailleurs, 92 % des répondants se sont dits globalement très satisfaits par rapport aux contenus et aux formats des activités de perfectionnement et d'animation offertes. Les résultats découlant des rétroactions exprimées formellement par les participants permettent ainsi d'alimenter l'Équipe de gestion pour la bonification et l'actualisation des contenus proposés. Un processus itératif d'échange et de discussions constructives est maintenu avec les personnes-ressources afin d'assurer l'amélioration continue des activités de perfectionnement.

FCP : NOMBRE TOTAL D'HEURES DE SERVICES RENDUS DU 1^{ER} AOÛT 2017 AU 30 AVRIL 2018
[2 MOIS D'OPÉRATION NON COMPTABILISÉS – MAI-JUIN | ANNÉE 2017-2018]

FORFAIT (4 000 \$ / année)



NOTES

Contributions annuelles – Équivalence services/contribution

Dans le cadre du FCP 2017-2018, vingt-deux (22) activités de perfectionnement sur mesure (APOP_taxi) se seront déroulées en mai et juin 2017 dans treize (13) établissements membres. Dans ce contexte, la contribution annuelle de ces établissements est rentabilisée ou en voie d'être rentabilisée d'ici la fin des opérations de de l'année 2017-2018.

***Méthode de calcul de l'équivalence services/contribution (année 2017-2018)**

L'équivalence services/contribution est calculée en prenant en considération la contribution FCP d'un établissement à un tarif horaire au prix coûtant fixé à 85,00 \$. Le coût associé à la consommation des services en formule « à la carte » par les établissements non membres est également calculé sur la base d'un tarif horaire de 85,00 \$.

Suivant la confirmation du *Contrat de services* entre l'APOP et le MEES (mars 2018), certains paramètres ont été réajustés concernant la structure de reddition de compte aux établissements d'enseignement membres du Fonds collectif de perfectionnement (FCP). L'APOP, en tant que fournisseur de services (plutôt qu'organisme subventionné), inclut désormais la totalité des dépenses découlant de la réalisation des services assurés. Les données répertoriées dans l'État de consommation incluent donc ces nouveaux paramètres, lesquels s'avèrent plus transparents puisque l'APOP contribue également avec ses fonds propres aux opérations et au financement du FCP.

ANNEXE 2

CONTEXTE | ORIENTATIONS GÉNÉRALES | ADHÉSION 2018-2019

CONTEXTE DE RÉALISATION

Depuis 1982, l'[APOP](#) (Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au postsecondaire) contribue, par diverses activités de perfectionnement et d'animation non créditées visant la pratique professionnelle, à la sensibilisation et à l'information des acteurs de l'enseignement supérieur concernant l'utilisation des technologies et l'intégration des outils numériques en pédagogie. Le *Fonds collectif de perfectionnement* (FCP) s'inscrit dans cette continuité : **il offre des formats variés de diffusion des activités de perfectionnement et d'animation en fonction des besoins spécifiques du réseau collégial et assure le déploiement de contenus pédagogiques et technologiques de qualité, constamment actualisés.** L'émergence continue et le foisonnement des ressources issues des technologies de l'information et des communications exigent des établissements un effort considérable pour soutenir l'intégration pédagogique de nouveaux outils. Le FCP accompagne également les conseillers pédagogiques et les intervenants actifs dans le déploiement des *Plans institutionnels d'intégration TIC* et prend en compte les habiletés du Profil TIC des étudiants du collégial.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES ET DÉPLOIEMENT DES SERVICES

1. L'adhésion annuelle d'un établissement inclut un **accès illimité aux activités de perfectionnement en visioconférence pour toutes les catégories de personnel confondues** (enseignants, professionnels, personnel de soutien, gestionnaires). Le **personnel régulier des Services de formation continue** (temps complet) a également accès aux services du Fonds.
2. La contribution financière pour **l'adhésion annuelle 2018-2019 (4 400,00 \$)** n'est pas établie en fonction des conditions financières particulières ou du nombre d'employés de l'établissement adhérent. Les services de perfectionnement offerts sont de **même niveau** et de **même qualité** pour tous les établissements.
3. L'établissement **demeure autonome quant au processus à retenir pour favoriser la diffusion des informations concernant les activités de perfectionnement disponibles** auprès des membres de son personnel. L'APOP s'adresse aux diverses catégories de personnel et communique avec les établissements membres par **son infolettre bihebdomadaire**. **Chaque collègue demeure responsable de fournir la liste à jour des membres de son personnel et d'assurer l'accès à l'Infolettre APOP sur le réseau interne**, en fonction de son contexte et des politiques locales de gestion des informations.
4. Un établissement participant peut également solliciter l'APOP pour obtenir des **services ciblés et des activités adaptées à ses besoins et à ses projets locaux en tout temps** et ainsi réaliser des **activités de perfectionnement sur mesure** par l'entremise de son mandataire local. Dans le cas de développement de contenus répondant aux besoins spécifiques d'un établissement, l'APOP prend en charge les étapes de veille, d'intervention sur mesure et d'encadrement auprès des clientèles ciblées, procédant ainsi **au transfert de l'expertise développée auprès de l'ensemble des établissements membres du FCP**. Si le contexte le permet, les activités sur mesure réalisées à la demande d'un établissement peuvent aussi être offertes à d'autres participants en provenance des autres établissements du réseau.

5. Toutes **les traces et les productions utilisées** lors de la réalisation des activités de perfectionnement (publications textuelles, cadres de référence, procéduriers, modèles, scénarios, stratégies d’implantation, etc.) sont mises à la disposition des participants, qui peuvent les utiliser en totalité ou en partie dans le cadre de leurs activités professionnelles, en fonction des modalités prévues à la *Lettre d’entente* (points 8.1 à 8.4) et selon les clauses du contrat *Creative Commons*.
6. **Les établissements qui ne sont pas membres du FCP** peuvent avoir accès à l’une ou l’autre des activités de perfectionnement. Dans ce cas, la grille des tarifs *Services de perfectionnement courant (SPC)* s’applique.
7. **Il n’y a pas de nombre minimal de participants** requis pour les activités de perfectionnement du programme régulier annoncées dans l’infolettre et sur le site de l’APOP.
8. Dans le cas d’une **activité de perfectionnement sur mesure** (demande provenant d’un établissement), un minimum de **6 participants** est requis afin d’assurer le démarrage de l’activité.
9. Le programme produit en visioconférence pour le *Fonds collectif de perfectionnement* est opérationnel du début à la fin de **l’année académique 2018-2019** (6 août 2018 au 15 juin 2019).
10. **L’engagement entre l’APOP et l’établissement participant** ainsi que les modalités contractuelles du *Fonds collectif de perfectionnement* sont précisés dans la *Lettre d’entente* annuelle.
11. Un **état de compte faisant état des informations reliées à la participation des intervenants** aux différents services offerts est acheminé **mensuellement** au mandataire local (conseiller pédagogique ou toute autre personne désignée) de l’établissement adhérent.

ANNEXE 3
VOIR FICHIER JOINT [DOCUMENT DÉTACHÉ]

LETTRE D'ENTENTE
2018-2019